

HERMALLE VANDALISME

Le cimetière vandalisé par des jeunes?

Des riverains affirment que les jeunes qui squattent le cimetière y cassent les tombes

Les habitants de Hermalle en ont assez. Depuis plusieurs mois, des bandes de jeunes squattent régulièrement le cimetière situé autour de l'église de Hermalle. Ils y

consomment de l'alcool, y dealent et fument des joints et y commettent des actes de vandalisme. Pour les habitants, il faut que cela cesse!

Des tombes cassées qui laissent apparaître un reste de cercueil, des croix brisées, des vases arrachés, le vieux cimetière autour de l'église Saint Lambert de Hermalle-sous-Argenteau a bien triste mine.

En cause, selon certains habitants de la localité, des bandes de jeunes qui viennent squatter les lieux et y commettent des actes de vandalisme. "Cela n'est pas nouveau, mais ça ne peut plus durer. En soirée, de nuit et même parfois en pleine journée, on retrouve des bandes de jeunes qui n'ont pourtant rien à faire dans un cimetière", expose Arthur Defoin, un habitant d'Hermalle. "Ils stationnent leurs véhicules le long de la Meuse, puis pénètrent dans le cimetière, côté Meuse, pour être à l'abri des regards. Là, certains font du deal ou en fument, d'autres consomment de l'alcool ou cassent volontaire-

ment des objets et des sépultures qui se trouvent dans le cimetière. Pendant la fête à Hermalle, on a même retrouvé un couple qui forniquait dans le cimetière. C'est vraiment malheureux, ils n'ont aucun respect pour nos morts. Et quand un peuple n'honore plus ses morts, c'est le début de la décadence".

"INSTALLER UNE CAMÉRA"

Et l'homme de prouver ses dires en montrant plusieurs tombes cassées et des restes de bouteilles de bières dans des vases. "Ils se servent de ces sépultures béantes pour y cacher des bouteilles d'alcool et d'autres choses...", intervient Christian Marcq, voisin direct du cimetière. "De même, j'ai déjà retrouvé un frigobox rempli d'alcool dans le logement du compteur d'eau".

"Nous avons interpellé les autori-

tés communales sur cette problématique. Mais elles n'ont pas de solution", poursuit monsieur Defoin. "Elles ont par contre soudé une barre de fer sur la barrière au fond du cimetière pour éviter que les squatteurs puissent circuler tout autour de l'église. Mais il serait tellement plus simple d'installer une petite caméra qui filmerait les lieux 24 heures sur 24..." Et l'homme de rappeler qu'un précédent acte de vandalisme avait déjà secoué la communauté de cette église. "Un jour de septembre 2009, des jeunes avaient lancé des briques venant d'un mur d'enceinte de l'église dans une vitre. Avec la force de l'impact, la vitre et les vitraux étaient brisés et le missi-le avait atterri à l'intérieur de la paroisse, en pleine messe! Heureusement, personne n'avait été blessé".

DAMIEN MALVETTI



1 et 3. Des sépultures brisées, des croix cassées ou arrachées, le cimetière de Hermalle a bien triste allure. 2. On y trouve même des bouteilles d'alcool abandonnées dans des vases. ■ D.MALVETTI



Serge Fillot: "Mettre le bois à nu pour sécuriser les lieux"

Serge Fillot, échevin des travaux à Oupeye, est bien conscient de la présence récurrente des jeunes dans ce cimetière. "Je les vois régulièrement quand je passe par là", expose-t-il. "Et je pense que ce problème n'est pas nouveau. D'aussi longtemps que je me souviens, il y a toujours eu des bandes de jeunes qui squattent ce cimetière. Il s'agit principalement de gens du villa-

ge, mais pas seulement". Et l'échevin d'ajouter: "Je ne suis pas informé d'une recrudescence d'actes de vandalisme dans ce cimetière ces derniers jours". Et que peut-on faire pour empêcher leur présence là-bas? "À part prendre des mesures policières, il n'y a pas beaucoup de solutions... Cependant, on pourrait peut-être profiter du chantier de réfection de la route entre Argen-

teu et Hermalle d'ici quelques mois et de la pose de dégouttage, pour mettre le bois qui sépare la Rampe du Pont et le cimetière à nu. Cela permettrait d'avoir une meilleure vue sur le cimetière et donc, par la même occasion, de sécuriser les lieux, car les jeunes ne seraient plus cachés derrière les arbres. C'est une option à creuser, d'autant qu'elle n'est pas difficile à mettre en place".

BASSENGE POLITIQUE

Bruno se sacrifie pour Valérie

Le 14 octobre, le cdH renforçait sa majorité en obtenant deux sièges supplémentaires, soit 13 sur 19. Une belle victoire qui a pourtant un goût amer pour Valérie Hiance et son beau-frère, Bruno Camal. Réélu, la première doit devenir 1ère échevine et le second rempiler à la présidence du CPAS. Sauf qu'au lendemain des élections, ils apprennent que ce n'est pas possible...

Deux membres d'une même famille, jusqu'au 2ème degré, ne peuvent en effet pas siéger au sein du même conseil communal et, a fortiori, d'un Collège. Si jusque-là, le président du CPAS n'était pas considéré comme membre du Collège communal, ça ne sera plus le cas dès le début de la prochaine législature.

Un amendement au Code de la Démocratie locale a en effet été voté en avril. Les deux protagonistes n'en ont appris l'existence que le 15 octobre... L'un des

TOUS LES DEUX N'ONT APPRIS LA NOUVELLE QUE LE 15 OCTOBRE

deux doigts donc laisser sa place. Au vu des voix de préférence, c'est Bruno Camal qui se sacrifie donc.

Un vrai coup de massue tant pour lui que pour Valérie. "La semaine dernière a vraiment été très éprouvante", explique Valérie Hiance.

"Bruno et moi défendons les mêmes valeurs: travail, éthique, justesse, droiture, respect... Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis demandé ce qu'allait penser les électeurs. Qu'on les savait et qu'on leur a caché la vérité? Vraiment, nous l'ignorions totalement. Et puis, d'un point de vue personnel c'est très dur. Bruno a fait de l'excellent travail au CPAS. La loi est la loi, mais c'est injuste".

Déçu, Bruno Camal parvient à positiver. "Je suis très content de mon score personnel et du résultat historique de mon parti. Mais c'est vrai que lorsque j'ai appris cette incompatibilité, ça a été un vrai coup de massue. Mais c'est normal que ça soit Va-

"CETTE INCOMPATIBILITÉ A ÉTÉ UN VRAI COUP DE MASSUE"

lérie qui fasse son mandat de 1ère échevine. Quant à moi, je vais siéger au conseil de l'Action sociale et je compte bien continuer à m'investir pour ma commune et mon parti".

Et à la question de savoir ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été au courant de l'amendement avant les élections, tous deux affirment qu'ils se seraient présentés, poursuivant ainsi l'engagement politique dans lequel ils s'investissent depuis des années. "Mais on aurait au moins pu s'y préparer".

AURÉLIE DRION



Valérie Hiance et Bruno Camal ne peuvent siéger ensemble au collège communal.

RÉACTION

"Je n'étais pas au courant avant les élections"

La rumeur court aussi vite qu'un Usain Bolt. Dans le cas qui nous occupe, elle dit que Josly Piette était au courant de cet amendement depuis mai. Il aurait choisi de le cacher aux deux intéressés. Une rumeur qu'il trouve injurieuse et qu'il dément vigoureusement. "Dans le courant du mois de septembre, j'ai reçu la revue de l'Union des Villes et Communes de Wallonie dans laquelle on parlait de ce changement.

Malheureusement, avec les élections, je n'ai eu le temps de la lire que le 15 octobre. C'est à ce moment-là que j'ai lu l'avis". Et Josly Piette de trouver ces réglementations de plus en plus absurdes, gâchant ainsi l'excellent travail effectué. "Avant, CPAS et Commune étaient deux entités distinctes et ça fonctionnait très bien comme ça". Le successeur de Bruno Camal n'a pas encore été choisi.

AURÉLIE DRION



Josly Piette.

■ T.VAN ASS

OUPEYE

Un nouveau président au Confort Mosan

Le Confort Mosan, la société de logements sociaux pour Oupeye et Juprelle, a désigné un nouveau président en la personne de Marc Gilliquet.

Le Confort Mosan était depuis un an sous la gestion d'un commissaire de la région wallonne, après qu'un audit avait montré des dysfonctionnements (dont l'attribution frauduleuse d'un logement social, en dehors des procédures NDIR).

La mission du commissaire étant arrivée à son terme, le conseil d'administration a voté pour désigner Marc Gilliquet, également président du cdH local, comme nouveau président du conseil d'administration. Ce dernier occupera le poste jusqu'au début 2013, pour être ensuite remplacé par un nouveau duo désigné dans le cadre du nouvel accord de majorité liant PS et cdH pour 2012-2018.

UN DUO PS-CDH EN 2013

Dans le cadre de ce nouvel accord, la présidence du Confort Mosan sera assurée par un mandataire PS, tandis que la vice-présidence sera prise en charge par le cdH.

Après le départ d'Emile D'Amico, un nouveau directeur-gérant a été désigné pour gérer au quotidien l'organisme. Celui-ci n'aura pas la tâche facile: il devra redresser la barre et poursuivre la reorganisation de la société.

L.P.